

1  
( N<sup>o</sup> 182. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 14 MARS 1849.

---

### COMPÉTENCE EN MATIÈRE CRIMINELLE <sup>(1)</sup>.

---

ARTICLE PREMIER.

*Amendement présenté par M. LELIÈVRE.*

Ajouter aux expressions : *délits ruraux*, du n<sup>o</sup> 2<sup>o</sup>, les mots suivants : « prévus » par les art. 9, 10, 12, 13, 18, 20, 22, 24, 25, 27, 28, 33, 54, 58, 40, 41, » 42 et 44 du titre II de la loi du 28 septembre - 6 octobre 1791. »

---

ART. 5.

§ 2 nouveau présenté par M. TESCH.

L'appel sera interjeté au greffe du tribunal de simple police.

---

ART. 7.

§ 3<sup>o</sup> nouveau présenté par M. LELIÈVRE.

3<sup>o</sup> A l'administration forestière et à celle des contributions, douanes et accises.

---

(1) Projet de loi, n<sup>o</sup> 59.  
Rapport, n<sup>o</sup> 128.